

Le groupe de l'enseignement et des professions connexes compte le plus grand nombre de diplômés universitaires des deux sexes. Alors que le groupe de la direction, de l'administration et des professions connexes vient en deuxième place pour le nombre de diplômés universitaires masculins, le groupe du travail d'écritures et des professions connexes vient en deuxième place pour le nombre de diplômés universitaires féminins.

8.3 Statistique de l'emploi

8.3.1 Emploi, gains et durée du travail

Des données statistiques mensuelles sur l'emploi sont recueillies auprès des grandes entreprises depuis 1921. Les enquêtes qui sont effectuées couramment par Statistique Canada collectent des données sur les rémunérations, les salaires et traitements par personne, la durée du travail, les salaires horaires et hebdomadaires et le nombre d'employés et d'ouvriers ainsi que leurs rémunérations hebdomadaires respectives. Les indices de l'emploi sont fondés sur la base 1961=100; les données sont établies selon la Classification type des industries de 1960 (bien que les désignations utilisées soient extraites de la Classification des activités économiques de 1970).

L'enquête porte sur toutes les branches d'activité économique sauf l'agriculture, la pêche et le piégeage, l'enseignement et les services connexes, les services de santé et de bien-être, les organisations religieuses, l'administration publique et la défense, et les ménages privés.

La statistique mensuelle de l'emploi porte sur le nombre de travailleurs qui reçoivent un salaire durant la dernière période de paie du mois. On recueille des données sur toutes les catégories de travailleurs à l'exception des travailleurs à domicile et des travailleurs occasionnels ayant travaillé moins d'une journée pendant la période de paie; sont exclus également les propriétaires et les directeurs d'entreprise. Les enquêtés déclarent les montants bruts des salaires et traitements pendant la dernière période de paie du mois, avant les déductions aux fins de l'impôt, de l'assurance-chômage, etc. Les montants déclarés représentent la rémunération brute pour les services rendus et les absences payées au cours de la période indiquée, en incluant les salaires, les commissions, la rétribution du travail à la pièce ou à l'heure, ainsi que les primes de poste, les indemnités de vie chère et les primes d'encouragement et de rendement qui sont payées régulièrement. Les statistiques sur la durée du travail se rapportent aux heures de travail normales et supplémentaires des salariés dont les heures de travail sont enregistrées, de même qu'aux heures attribuées aux salariés en congé payé durant la période visée. Si la période excède une semaine, les données relatives à la rémunération et aux heures de travail sont ramenées à l'équivalent pour une semaine.

Emploi. Le tableau 8.13 montre que, au cours de la période 1968-73, l'indice composite de l'emploi au Canada pour l'ensemble des activités s'est accru de 10.8%. Parmi les secteurs qui ont enregistré des gains au cours de cette période, les services viennent au premier rang avec une avance de 30.6%, suivis des finances, assurances et affaires immobilières (20.0%), du commerce (20.0%), des transports, communications et autres services publics (7.8%), de l'industrie manufacturière (6.4%) et des mines (1.5%). Des fléchissements ont été enregistrés dans l'industrie forestière (5.2%) et la construction (8.0%) durant cette même période. Par rapport à 1972, l'indice composite en 1973 est monté de 4.6%.

Les indices annuels moyens de l'emploi pour les années 1969-73 figurent par division et groupe d'activités au tableau 8.14, par province et par mois pour 1973 et 1974 au tableau 8.15, et par région métropolitaine et par mois pour 1973 et 1974 au tableau 8.16.

Gains hebdomadaires. Les gains hebdomadaires moyens se sont accrues considérablement au cours des années pour lesquelles on a recueilli des données sur les rémunérations courantes; ils sont passés de \$23.44 en 1939 à \$102.83 en 1967 et \$160.46 en 1973. Ce mouvement à la hausse s'est accéléré à partir de 1946 et les augmentations annuelles moyennes de 1946 à 1952 étaient égales à plus du double de celles enregistrées entre 1939 et 1945. Après 1952 le taux d'augmentation, en pourcentage, a quelque peu diminué, surtout entre 1959 et 1962. Plus récemment, les progressions ont été de 8.4% en 1972 et 7.5% en 1973. Les indices annuels de l'emploi et les gains hebdomadaires moyens de 1971 à 1973 sont présentés au tableau 8.17 par branche d'activité, par province et par région urbaine. Le tableau 8.18 donne la moyenne annuelle des gains hebdomadaires par division d'activités entre 1969 et 1973 et les moyennes mensuelles pour 1973 et 1974.